

La commune de Grandpuits-Bailly-Carrois (Seine-et-Marne) est à proximité de deux usines Seveso dites seuil haut concernant les risques industriels sanitaires.

LAURENT GRANDGUILLOT/REA



Plus de 433 000 nouveaux cas de cancer ont été recensés en France en 2023, d'après les dernières données publiées en juin 2025 par l'Institut national du cancer. C'est près du double du nombre enregistré il y a vingt ans. 58 % d'entre eux concernent des hommes, 42 % des femmes. Fait notable, la France est l'un des pays les plus touchés par cette maladie, selon une étude parue à l'automne 2025 dans *The Lancet*, avec 389,4 cas pour 100 000 habitants. Les tumeurs les plus fréquentes concernent le sein, la prostate, le poumon, le côlon et le rectum. En métropole, le cancer reste la première cause de mortalité prématûrée (27 %) devant les maladies cardio-neurovasculaires (21,4 %) selon Santé publique France.

Un constat alarmant, alors que se déroule, mercredi 4 février, la Journée nationale de lutte contre le cancer. D'autant que si l'augmentation de l'incidence est principalement attribuée au vieillissement de la population, d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Il s'agit d'une part des modes de vie individuels (alcool, tabagisme, régimes alimentaires, sédentarité) et d'autre part « des facteurs environnementaux avérés et subis (particules fines, radiations, rayonnement UV, expositions professionnelles, traitements

Les cancers environnementaux, un mal sous-estimé

SANTÉ L'environnement aurait une incidence sur des pathologies cancéreuses en France, un des pays les plus touchés au monde. Des études scientifiques révèlent un lien possible entre le développement de la maladie et l'exposition à des substances chimiques.

hormonaux) auxquels nous sommes toutes et tous potentiellement exposés dans une journée sans réel levier individuel pour ne pas l'être», détaille Delphine Praud, chargée de recherche en épidémiologie environnementale à l'Inserm et rattachée au centre Léon-Bérard à Lyon. En 2018, une étude dirigée par

Claire Marant-Micallef, du Centre international de recherche sur le cancer, concluait ainsi que plus de 40 % des cancers en France étaient évitables en optimisant l'exposition à des facteurs de risque liés au mode de vie ou à l'environnement. Le tabac et l'alcool sont les facteurs responsables du plus grand nombre

de cas de cancers évitables (28 %), suivis par l'alimentation, le surpoids et l'obésité. Pour les autres, un niveau d'exposition « atteignable » est recommandé, comme pour la pollution de l'air en limitant le trafic routier.

En dehors de ces cas « il reste 5 à 10 % de cancers reconnus d'origine génétique et près de

« On n'a pas à culpabiliser des personnes parce qu'elles développent une maladie »

Directeur de recherche émérite au CNRS, Marc Billaud décrypte le phénomène de « cancer backlash ». Et rejette l'idée de culpabiliser des comportements individuels : l'alcool, le tabac...

Quel est ce phénomène de « cancer backlash » sur lequel vous alertez ?

Il s'agit d'une offensive idéologique visant à rebattre toutes les causes du cancer sur les comportements individuels, c'est-à-dire à invisibiliser les causes environnementales. Avec toute une rhétorique autour d'un alarmisme inconsistant, d'une hystérie médiatique qui viseraient à inquiéter nos concitoyens. Ceux qui le portent estiment que les risques mis en avant sont faibles, voire inexistant, et insistent sur la consommation de tabac et d'alcool. La cancérologie a longtemps privilégié l'information à nos concitoyens pour limiter l'exposition à des facteurs de risque. Mais une inflexion importante est à l'œuvre, avec une interprétation erronée des données de l'épidémiologie qui est problématique. Cela amène à des déclarations extrêmement préoccupantes, comme dire que l'attention portée aux pesticides dans le débat public est disproportionnée. Il n'y a cependant aucun doute sur le fait qu'il y a un lien entre l'exposition aux pesticides et le développement de cancers. Nous disposons d'éléments permettant de dire que des facteurs environnementaux jouent aussi un rôle dans l'augmentation de l'incidence des cancers. Mais cette réalité fait systématiquement l'objet d'une minoration, par la fabrication de nouveaux



MARC BILLAUD
Directeur de
recherche émérite
au CNRS

« Les campagnes de prévention s'adressent à un être fictif et se heurtent de plein fouet à la réalité. »

instruments, de nouveaux calculs de l'épidémiologie, pour relativiser ce que la grande majorité de la communauté scientifique a pourtant reconnu.

Qui porte ce discours et pour quelle raison se déploie-t-il ?

On le retrouve dans différents médias mais aussi chez des scientifiques, des cancérologues. Ce « cancer backlash » n'advient pas à n'importe quel moment, ni pour n'importe quelle raison : il est concomitant à des mobilisations de nos concitoyens, d'organisations scientifiques et caritatives luttant contre le cancer, notamment contre la loi Duplomb, l'arrêt du plan Ecophyto ou pour l'interdiction des PFAS. Face à cela, certains, en particulier des industriels, ont intérêt à ce qu'on ne réglemente pas leurs produits. La perspective des échéances électorales joue aussi : les partis de droite et d'extrême droite ont un programme qui ne vise certainement pas à limiter l'exposition à des substances toxiques ni l'activité des industriels. Pourtant, les conséquences de la mise en évidence de facteurs environnementaux ne peuvent aboutir qu'à se poser mécaniquement la question du modèle de société qu'on désire. La contamination de notre environnement est généralisée, avec de nombreuses substances toxiques dont on sait pertinemment que certaines sont cancérogènes. Mais les

arbitrages vont pourtant quasiment toujours dans le sens du bénéfice économique et non de la santé publique. Il en va de même pour les cancers professionnels. Le cancer est une maladie inégalitaire. Il tue trois à quatre fois plus dans la classe ouvrière que dans les classes favorisées. Quand on est amené à construire des politiques préventives, il faut prendre en compte ces inégalités socio-économiques et l'injustice environnementale.

En mettant en avant les gestes individuels, le discours du backlash ne fait-il pas justement abstraction du système dans lequel évoluent les individus ?

En effet. La conception de l'individu est complètement biaisée. Il correspond à l'Homo economicus promu par la pensée néolibérale, pour qui l'être serait autonome, libre de ses choix, sans détermination sociale ni économique, et pourrait décider de faire fructifier son capital santé en procédant à des choix plus rationnels. Il n'existe pas. Nous subissons tous des déterminismes socio-économiques. Les campagnes de prévention s'adressent à un être fictif et se heurtent de plein fouet à la réalité, qui est traversée par des relations d'immédiateté, de pouvoir et de domination, qui sont la réalité de la société dans laquelle on vit. L'inégalité tue. Ce n'est pas une notion abstraite. On n'a pas à culpabiliser des personnes parce qu'elles développent une maladie. La seule chose à faire, c'est de prendre en charge la maladie pour essayer de la guérir du mieux possible. Tout cancer est un cancer en trop. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR JESSICA STEPHAN

40 % de cancers dont les causes sont fortement soupçonnées d'être liées à des facteurs environnementaux de types chimiques et biologiques. S'ils ne sont pas encore avérés, les recherches sont en cours», poursuit l'épidémiologiste.

Parmi les substances suspectées d'être à l'origine d'une part importante des cancers figurent notamment de « nouveaux pesticides, classés récemment comme agents cancérogènes "probables" et une attention particulière est donnée aux PFAS », liste la chercheuse. « Tous les jours, on identifie ainsi de nouveaux polluants émergents suspectés d'être en lien avec l'augmentation du nombre

de cancers des testicules, des seins, des reins et du pancréas. Ce dernier notamment est fortement soupçonné d'être lié au cadmium qui se trouve dans des engrangements importés massivement par la France depuis le Maroc et donc présent dans la nourriture », précise-t-elle.

Les per- et polyfluoroalkylés (PFAS) ont été inscrits en 2023 par le Circ comme pouvant être « cancérogènes pour l'homme ». On parle là des polluants qui sont à l'origine du scandale sanitaire touchant les habitants de la vallée de la chimie près de Lyon et pour lequel deux entreprises, Daikin et Arkema, ont été assignées en justice, le 2 février, par

200 plaignants riverains des usines dans le but d'en faire le « plus grand procès civil d'Europe contre les PFAS ».

COURSE À LA RENTABILITÉ INDUSTRIELLE

Malgré ces connaissances, force est de constater que les décideurs politiques restent frileux dès qu'il est question de prendre des mesures de santé publique qui affecteraient la rentabilité des industriels potentiellement responsables de ces pollutions aux conséquences sanitaires désastreuses. À l'exemple de la volonté de réintroduction de l'acétamipridé prévue par la loi Duplomb, qui avait été

censurée par le Conseil constitutionnel en août 2025. Malgré tout, le sénateur Laurent Duplomb (LR) a relancé la bataille en annonçant, ce 3 février, le dépôt d'une nouvelle loi visant à autoriser cet insecticide classé comme potentiellement cancérogène et sur lequel les études s'accumulent pour montrer sa dangerosité et son rôle dans les cancers du sang ou de la prostate. Ce qui ne fait aucun doute pour le biologiste du vivant Frédéric Thomas, c'est que « nous sommes arrivés à un stade de l'anthropocène qui est inédit dans toute l'histoire de l'humanité. Nos défenses anticancers sont celles d'hier dans un monde qui est devenu hautement oncogène », explique le chercheur de l'Inserm. La hausse du nombre de cancers serait surtout à analyser à la lumière des activités humaines de production qui exploitent l'environnement pour en tirer un profit économique maximal.

LES INTÉRIMAIRE EN PREMIÈRE LIGNE

« Les facteurs de risque des cancers sont les substances cancérogènes introduites en production, donc qui menacent en première intention les travailleurs et qui ensuite menacent l'environnement et ceux qui l'habitent », corrobore Annie Thébaud-Mony, sociologue qui, par ses travaux de référence, a contribué à l'interdiction de l'amiante. Les recherches qu'elle a initiées dans les années 1980, et qui perdurent au travers des Groupements d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle, ont mis en évidence la surreprésentation de la population ouvrière chez les personnes atteintes de cancers. Selon la spécialiste, la tendance observée du rajeunissement des individus développant ces maladies est à lire à l'aune de « la division du travail et de la précarisation » qui touchent les jeunes. « Tous les secteurs dans lesquels la sous-traitance et l'intérim ont permis aux grandes entreprises de sous-traiter les risques représente un cumul d'exposition sur des publics souvent très jeunes qui vont occuper ces postes », analyse-t-elle.

Ainsi la dernière étude de la Dares sur le sujet conclut que la part de salariés exposés décroît avec l'âge : elle est supérieure ou égale à 12 % pour les moins de 39 ans, alors qu'elle est de 8 % pour ceux de 60 ans ou plus. Les intérimaires et les agents à statut (SNCF, industries électriques et gazières, etc.) sont particulièrement touchés (respectivement 20 % et 17 %) ; viennent ensuite les apprenants et stagiaires (13 %), qui sont davantage concernés que les salariés en contrat à durée indéterminée (11 %). Apprentis et intérimaires sont essentiellement des jeunes ouvriers, travaillant dans les secteurs les plus exposants et les activités qui leur sont confiées présentent souvent des risques. Or « les autorités publiques ne cessent de citer le tabac et l'alcool comme principaux facteurs, renvoyant les individus à leur responsabilité. Alors que la consommation d'alcool a été divisée par deux et le nombre de fumeurs réguliers est passé à moins de 18 % », dit Annie Thébaud-Mony. Selon la spécialiste, « il y a une volonté de ne pas considérer ces risques professionnels et environnementaux pourtant très présents et qui relèvent des choix économiques pris avec la complicité de l'État ». ■

SCARLETT BAIN